

TARIFICATION SERVICE ENFANCE 3 / 11 ans

Applicable au 1^{er} septembre 2021

	Journée mercredi et vacances scolaires (repas et goûter)	Mercredi matin + repas	Mercredi après-midi + goûter
Taux d'effort	1,30 %	1 %	0,8 %
Tarif plancher	2,60 €	1,80 €	1,20 €
Tarif plafond	16,70 €	12 €	7 €

Dégressivité de :	1,15 % pour le 2 ^{eme} enfant	0,90 %	0,7 %
	1 % pour le 3 ^{eme} enfant et +	0,8 % pour le 3 ^{eme} enfant et +	0,6 %
Majoration de 30 % en cas d'annulation tardive (voir règlement intérieur)			

Tarification ALSH 3/11 ans pour les enfants scolarisé à la CC4V mais qui résident en dehors de la CC4V : + 25 %

Tarification ALSH 3/11 ans pour les familles qui résident hors CC4V : + 50 %

Tarification spécifique sans repas dans un cadre strictement médical :

Une tarification spécifique aux enfants qui font l'objet d'un **PAI*** (**allergie alimentaire pour laquelle les parents doivent fournir les repas**)

Le tarif plafond sera fixé à 14,70 € pour le tarif journée et de 10 € pour le tarif 1/2 journée

Le taux d'effort sera fixé à 1 % pour le tarif journée et de 0,70 % pour le tarif 1/2 journée

Application de la dégressivité :

- selon le calcul du QF*, au-dessus du tarif plancher jusqu'au tarif plafond inclus
- entre les divers ALSH

* Quotient Familial

* Projet d'accueil individualisé